



Cesson-Sévigné

INFORMATIONS-MAGAZINE

1^{ER} MAI 2015 | N°788

La ville jardin

➔ DOSSIER P.10



Événement

4 Résultats
des élections
départementales

Actus

5 Cérémonie
citoyenne
jeudi 7 mai

Arrêt sur images

19 Retour sur
la chasse
aux œufs

INFOS PRATIQUES

URGENCES

- ▶ **CENTRE ANTI-POISONS** : 02 99 59 22 22
- ▶ **HÔPITAL PRIVÉ SÉVIGNÉ** : 08 25 74 35 50
Service d'urgence 24 h/24 : 02 99 25 52 49
- ▶ **POLICE NATIONALE** : 02 99 83 14 90 ou 17
- ▶ **POLICE MUNICIPALE** : 02 99 83 52 14 / 06 09 35 73 92
- ▶ **POMPIERS** : 18
- ▶ **SAMU 35** : 15
- ▶ **URGENCE sans abri** : 115
- ▶ **VÉOLIA**, numéro d'astreinte assainissement et eau potable : 0 811 902 902 - (coût de l'appel depuis une ligne fixe : 7,8 centimes l'appel puis 2,8 centimes la minute) : 0 969 323 529 (appel non surtaxé)
- ▶ **PHARMACIES DE GARDE** : 32 37
- ▶ **VIOLENCES FAITES AUX FEMMES**
Violences conjugales : 02 99 54 44 88 - 24h/24 et 7j/7
- ▶ **CIDFF 35** (Centre d'information sur les droits des femmes et des familles) : 02 99 30 80 89

DÉCHETTERIE

Lundi au samedi : 9h-12h et 14h-18h (fermée le jeudi après-midi). Appel gratuit : 0 800 01 14 31

CONSEIL MUNICIPAL

La séance du prochain conseil municipal aura lieu le **mercredi 27 mai** à 19h à l'Espace Citoyen.

MAIRIE

- ▶ www.cesson-sevigne.fr

Lundi : 8h30-12h • 13h-18h

Du mardi au jeudi : 8h30-12h • 13h-17h15

Vendredi : 8h30-16h (journée continue)

Samedi : 9h30-12h (permanence État Civil)

Téléphone : 02 99 83 52 00 ; télécopie : 02 99 83 46 63

Mél : mairie@ville-cesson-sevigne.fr

ESPACE CITOYEN

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 13h à 18h ; le samedi de 10h à 12h.

02 99 83 52 00 ; espace.citoyen@ville-cesson-sevigne.fr

LES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

- ▶ **Le maire, Albert Plouhinec, reçoit sur rendez-vous, chaque jeudi de 8h30 à 10h30.**

Téléphone : 02 99 83 52 00

- ▶ **Les élus tiennent une permanence chaque samedi de 10h à 12h, à l'Espace Citoyen.**

- ▶ **Permanences des élus**

Jusqu'au 3 mai : Françoise GOBAILLE

Du 4 au 10 mai : Jean-Pierre SAVIGNAC

Du 11 au 17 : Yannick GABORIEAU

Du 18 au 24 : Annie LECUÉ

Du 25 au 31 : Denis SCHNEIDER

DISTRIBUTION DU JOURNAL MUNICIPAL

Pour tout problème de distribution, tél. : 02 99 14 62 26 ou écrire à jl.m.services@free.fr

Christian LETUÉ
CES COUVERTURE
CESSON ENTRETIEN SERVICE
ces77@orange.fr

7j/7
DÉPANNAGE RAPIDE
24h/24
35510 CESSON SEVIGNE
02 99 03 30 30

RAMONAGE · DÉMOUSSAGE · TUBAGE · AGRÉE POSE VELUX



HULINE Patrice

Plomberie - Chauffage

Énergie renouvelable

Aménagement salle de bain

**Neuf et
Rénovation**



48 rue de Bray - 35510 CESSON-SÉVIGNÉ
Tél : 02 99 83 74 28 - Fax : 02 23 45 10 77 - patricehuline@orange.fr



Un cadre de vie préservé pour un développement durable

La ville jardin

DOSSIER 10

► SOMMAIRE

Événement	4
Actus	5
Expressions politiques	14
Conseil municipal	16
Développement durable	17
Arrêt sur images	18
Initiatives	21
Culture	22
Sport	24
Vie associative	25

Directeur de la publication : Albert Plouhinec.

Élu référent : Christophe Lotz, adjoint à la vie citoyenne, la communication institutionnelle et numérique et aux nouvelles technologies ;

Rédaction : Nathalie Coldefy et Florence Thierry.
communication@ville-cesson-sevigne.fr
Tél. : 02 99 83 52 00.

Création maquette : Studio Bigot

Impression : Le Colibri Imprimeur

Distribution : JLM Services

Tél. : 02 99 14 62 26 - jlm.services@free.fr

• **Couverture :** Ville de Cesson-Sévigné

• **Parution bi-mensuelle.** Prix au n° : 1,20 €

Abonnement : 42,20 € ; Vente uniquement en Mairie.

• **Tirage :** 9 335 exemplaires

Dépôt légal : à parution

Commission paritaire et ISSN : en cours.

Le journal municipal est imprimé sur un papier certifié, issu de forêts gérées durablement.

REMISE DES DOCUMENTS par mél à :
communication@ville-cesson-sevigne.fr

Cesson-Sévigné Informations-Magazine
du 1^{er} juin :
dernier délai : **jeudi 7 mai** ; avant 12h,

Pour l'Agenda du 15 juin :
vendredi 22 mai ; avant 12h.

La qualité de l'environnement immédiat est un facteur important de la qualité de vie pour chacun de nous, et vous y êtes, avec raison particulièrement attachés.

Ces 30 dernières années, Cesson-Sévigné a reçu de très nombreuses distinctions nationales et européennes pour la qualité de son fleurissement et l'entretien de la Ville. Peu de Villes comptent deux Grands prix nationaux du fleurissement (1997, 2005).

Toutefois, ces performances doivent être resituées dans un contexte où il était courant de penser que les ressources étaient illimitées, et que les produits chimiques étaient synonymes de progrès.

Un seul passage par an d'un célèbre désherbant sur les trottoirs et les chemins de la Ville garantissait une propreté impeccable pour le reste de l'année. Cela représentait quelques 5 000 litres par an pour l'entretien de nos 181 km de rues et 58,5 km de chemins.

Aujourd'hui, nous sommes beaucoup plus exigeants quant à la préservation de la qualité de l'eau, et nous devons éviter autant qu'il est possible, tout impact négatif pour la santé des habitants et des personnels, ainsi que pour la préservation de la biodiversité. Les lois issues du Grenelle de l'environnement sont venues également imposer aux collectivités de renoncer aux produits phytosanitaires au plus tard en 2020.

Il nous faut donc réapprendre à faire avec la nature plutôt que de faire contre elle. Conscientes des enjeux, les équipes techniques de la Ville ont appris progressivement à se passer de ces bécottes chimiques au point de devenir, aujourd'hui, des références dans la région. Sur les 184 hectares entretenus, seuls les greens du Golf reçoivent quelques traitements fongicides, faute de disposer de traitements alternatifs efficaces pour répondre aux exigences de leur entretien. Mais cela représente moins de 0,45 ha. Dans le dossier de ce magazine, vous découvrirez les coulisses du travail de nos professionnels ; l'organisation mise en place pour offrir un cadre de vie agréable et durable pour chaque Cessonnais.

Enfin, une Ville jardin se construit, se façonne et perdure grâce aussi à des jardiniers assidus ou occasionnels, qui cultivent en même temps que la terre, un certain art de vivre. Merci à vous tous qui par votre action quotidienne contribuez à rendre la Ville plus propre et plus belle ! Le concours 2015 des balcons ou jardins fleuris récompensera cette année une catégorie de plus, celle des jardins potagers, pour renouer avec une tradition qui a toute sa place dans ce palmarès aujourd'hui.

Je renouvelle toute ma confiance aux équipes des services Techniques qui travaillent inlassablement à rendre la ville plus belle, et qui offrent ainsi à tous les Cessonnais le plaisir de pouvoir se promener dans des parcs et jardins, bien entretenus et agréablement fleuris.

Albert PLOUHINEC
le Maire

Albert PLOUHINEC
le Maire

➤ RÉSULTATS DES ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES

Résultats des bureaux de vote de Cesson-Sévigné

1^{er} tour

N° de bureau de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	TOTAUX	%
Inscrits	819	881	889	889	887	739	931	771	870	995	848	777	774	892	602	661	13 225	100
Votants	465	494	525	442	424	401	477	422	411	528	441	353	359	454	294	302	6 792	51,36
Blancs	102	13	16	12	5	8	14	3	11	17	11	12	6	13	9	0	160	
Nuls	8	13	9	9	1	1	5	1	8	3	3	4	1	8	4	8	86	
Exprimés	447	468	500	421	418	392	458	418	392	508	427	337	352	433	281	294	6 546	
Corinne CLÉMENCEAU et Maxime GALLIER	204	232	221	177	158	133	182	183	145	198	172	124	174	165	99	126	2 693	41,14
Fariba ALIFARHANI et Laurent BUSSON	12	8	3	4	11	6	7	10	11	5	19	8	6	13	11	4	138	2,11
Françoise POUSSIN et Gérard ZAWADZKI	44	51	48	55	44	33	40	26	45	55	46	55	37	52	60	32	723	11,04
Claudine DAVID et Michel GAUTIER	143	119	169	140	158	165	172	156	146	190	138	106	84	158	76	96	2 216	33,85
Patrick ANNE et Soazig ROUILLARD	44	58	59	45	47	55	57	43	45	60	52	44	51	45	35	36	776	11,85
Total	447	468	500	421	418	392	458	418	392	508	427	337	352	433	281	294	6 546	100

2^e tour

N° de bureau de vote	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	TOTAUX	%
Inscrits	819	881	889	889	887	739	931	771	870	995	848	777	774	892	602	661	13 225	100
Votants	507	506	558	470	433	400	505	457	406	513	483	337	369	451	324	284	7 003	52,95
Blancs	17	12	23	15	12	13	16	8	20	21	8	19	11	17	14	5	231	
Nuls	6	12	17	12	4	3	9	8	6	5	8	9	4	5	14	3	125	
Exprimés	484	482	518	443	417	384	480	441	380	487	467	309	354	429	296	279	6 647	
Corinne CLÉMENCEAU et Maxime GALLIER	279	301	283	251	215	175	240	220	196	238	263	160	234	209	162	151	3 577	53,81
Claudine DAVID et Michel GAUTIER	205	181	235	192	202	209	240	221	184	249	204	149	120	220	134	125	3 070	46,19
Total	484	482	518	443	417	384	480	441	380	487	467	309	354	429	296	276	6 546	100

1^{ER} TOUR : dimanche 22 mars 2015

Taux de participation : 51,40 %
(42,70 % au 1^{er} tour en 2011)

RÉSULTATS DES BUREAUX DE CESSON-SÉVIGNÉ

Union de la Droite :

Mme CLÉMENCEAU Corinne
et M. GALLIER Maxime : 41,14 %

Divers droite :

Mme ALIFARHANI Fariba
et M. BUSSON Laurent : 2,11 %

Front National :

Mme POUSSIN Françoise
et M. ZAWADZKI Gérard : 11,04 %

Parti Socialiste Energies solidaires :

Mme DAVID Claudine
et M. GAUTIER Michel : 33,85 %

Europe Ecologie Les Verts :

M. ANNE Patrick
et Mme ROUILLARD Soazig : 11,85 %

2^E TOUR : dimanche 29 mars 2015

Taux de participation : 53,17 %

RÉSULTATS DES BUREAUX DE CESSON-SÉVIGNÉ

Union de la Droite :

Mme CLÉMENCEAU Corinne
et M. GALLIER Maxime : 53,81 %

Parti Socialiste Energie solidaires :

Mme DAVID Claudine
et M. GAUTIER Michel : 46,19 %

RÉSULTATS DU CANTON DE BETTON

Mme DAVID Claudine et M. GAUTIER Michel élus avec 51,46 %



➤ VISITE DES RÉFÉRENTS DE QUARTIER AU CTM

Le 18 mars dernier, les référents de quartier ont été reçus au CTM par les responsables des équipes techniques et les élus dédiés à ce secteur. Ils ont visité les ateliers sous la conduite de Bruno Mellet, directeur général des services Techniques, qui leur a expliqué : l'utilisation, la maintenance, la durée de vie des matériels lourds, ainsi que les perspectives prochaines de mutualisation avec les autres communes du secteur dans le cadre de la métropolisation. Puis ils ont visité les espaces de stockage des différents matériaux utilisés par les services. Ils ont aussi découvert avec un étonnement indigné que les services étaient amenés à collecter « des déchets sauvages », c'est-à-dire abandonnés n'importe où dans la commune, au lieu d'être mis dans les bacs à ordures ou déposés à la déchetterie. Il est rappelé qu'une ville propre c'est aussi l'affaire de tous. Puis la visite s'est poursuivie par les serres de la ville, où les plants sont entreposés avant leur plantation in situ. Les référents ont ensuite bénéficié d'une information très approfondie sur le plan et les modes d'entretien de la ville selon des secteurs bien déterminés. Puis toutes les précisions souhaitées sur le plan d'élagage, et la justification des méthodes ou des techniques utilisées selon les essences d'arbres, leur ont été données par les spécialistes de la question : Fabrice Jan, responsable

des espaces verts de la Ville et Christophe Bagot, responsable du CTM. Les référents de quartier sont repartis très satisfaits de cette visite et de toutes ces informations, précieuses pour leur mission de relais auprès de la population.

➤ IMPÔTS SUR LE REVENU

Permanence de la direction des finances publiques d'Ille-et-Vilaine **mardi 5 mai** de 9h à 12h et de 14h à 17h à l'Espace Citoyen.

Contact : [site Internet impots.gouv.fr](http://site.Internet.impots.gouv.fr)

➤ SÉCURITÉ ROUTIÈRE : DES ACTIONS À DESTINATION DES LYCÉENS

Une journée sur la prévention routière est organisée **jeudi 7 mai** à l'Espace Grippé en partenariat avec les établissements scolaires et la Ville. L'objectif commun est la sécurité pour les jeunes. Différents ateliers seront proposés, comme par exemple un simulateur de deux-roues motorisés, des lunettes de simulation d'alcoolémie et l'auto-test ceinture.

➤ PROGRAMME DE LA JOURNÉE CITOYENNE DU 7 MAI

Des ateliers seront proposés **jeudi 7 mai** aux élèves des groupes scolaires Beausoleil, Bourgchevreuil et Notre-Dame **le matin** :

- ▶ municipalité / citoyenneté et exposition de Cesson Mémoire et Patrimoine ;
- ▶ la vie du soldat ;
- ▶ exposition sur les deux guerres par l'UNC (elle sera ensuite présentée successivement dans les trois écoles élémentaires)

Cérémonie militaire place du Marché à 15h ouverte à tous, suivi d'un vin d'honneur offert par la Ville.

➤ ÉTAT CIVIL

DU 7/03/2015 AU 10/04/2015

Naissances

- Pierre ASTIÉ LETUÉ
- Simon BESNARD
- Jeanne MIGNOTTE LE GUEN
- Jiajing YAN
- Aël VERONIQUE
- Eloïse CHARPENTIER

Mariage

Déborah BESNARD, historienne et Paul MURGUES, informaticien

Décès

- Amélie KERBOLIOU, veuve RAULT, 94 ans
- Marie BOCHER veuve LE MERCIER, 94 ans
- Pierre MOINEAU, 89 ans
- Hervé CORNUT, 55 ans
- Philippe PIOLÉ, 63 ans
- Eugénie AUDDO veuve GENTIL, 101 ans
- Robert MONTARIOL, 83 ans.
- Yvonne SCHMITT épouse BELLAMY, 78 ans
- Yves BESCHER, 76 ans
- Cédric DAVY, 42 ans

➤ COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE 1945

Au programme du **vendredi 8 mai** : fleurissement des stèles à 9h30 ; messe à l'église Saint-Martin à 10h30 ; cérémonie au monument aux morts à 11h30, suivie d'un vin d'honneur et du banquet au restaurant "la Victoire", 47 route de Fougères à 13h.

➤ COLLECTE DE SANG

218 personnes ont été accueillies lors des journées de don de sang organisées le 24 et 25 mars. Les prochaines collectes auront lieu **mardi 2 et mercredi 3 juin** à l'Espace de Grippé.

ACTUS

Café mémoire

Mercredi 6 mai de 15h à 17h, à la cafétéria de l'Hippocampe. "Conversation libre". Entrée libre.

Clic alli'âges

Permanence jeudis 7 et 21 mai, de 14h15 à 17h15 en mairie.

Prendre rendez-vous auprès du service Social au 02 99 83 52 00.

CIDFF

Permanences les jeudis 7 et 21 mai, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie.

Planning familial

Permanence mardi 26 mai, de 14h à 17h, sur rendez-vous, à la mairie.

Café des parents

Jeudi 28 mai, à 12h15 à l'Espace Citoyen. « Les événements de la vie (chômage, séparation, décès, attentats) : comment en parler aux enfants ? ». Entrée libre.

🕒 LE JARDIN SAUVAGE REJOINT LA PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES



Maud Roudaut, du Jardin Sauvage et Albert Plouhinec, le maire.

Le Jardin Sauvage (formation, conseil et animation autour de la plante) vient de s'installer à la pépinière d'entreprises, dans les locaux de l'ex-Gendarmerie, qui compte désormais 14 sociétés et associations à vocation économique. En créant le Jardin Sauvage, Maud Roudaut a souhaité faire partager sa passion pour les plantes sauvages. Elle propose des formations qui s'adressent notamment aux

métiers de la restauration, de la vente et du conseil dans les domaines de la santé et du bien-être et de l'entretien des espaces verts. Au programme également, à travers une palette d'approches conviviales et ludiques de la plante et de ses bienfaits, la découverte de la Nature, l'initiation aux secrets de fabrication des vins et baumes

Contact : www.lejardinsauvage.com



Tél. 02 99 62 18 40

NEUF - RÉNOVATION
BOIS - ALU - PVC - MIXTE
FABRICATION - AGENCEMENT - ESCALIERS - DRESSING

108 ROUTE DE FOUGÈRES - LA VICTOIRE - CESSON-SÉVIGNÉ
FAX : 02 23 37 25 21 - menuiserie@brunodelahaye.fr



MAINTENANCE DE VOTRE TOITURE

Artisan : Réparation, Rénovation, Démoussage
Toits ardoises naturelles, fibrociment et Zinc
Étanchéité cheminée. Urgence/Dégâts des eaux

J.M. CHAUVEL - COUVERTURE

8 rue du Petit Gilles CESSON-SEVIGNE

URBANISME

Permis de construire accordés du 10/03/2015 au 9/04/2015

- ▶ 124 rue de la Grande Pierre : extension de la maison existante sur un rez-de-chaussée ;
- ▶ 37-41 rue de Rennes : suppression de deux appartements en attique et création espace vert rue du Champ Moulin, modification toiture et ardoises ;
- ▶ 25 rue du Champ du Moulin : ravalement, modification toiture gris foncé, isolation extérieure partielle du mur ouest ;
- ▶ 20 rue de Bel Air : surélévation de l'habitation existante ;
- ▶ La Lande de Tizé : rénovation d'un corps de ferme composé de deux bâtiments ;
- ▶ Lotissement : 1 allée du Viaduc : division en deux lots, dont un à bâtir.

Architecte conseil

Permanence de l'architecte conseil d'Yves-Michel Fresneau, mardis 12 et 26 mai de 9 h à 12h. Prendre rendez-vous au service Urbanisme au 02 99 83 52 13 ou service Urbanisme ou à urbanisme@ville-cesson-sevigne.fr

TRAVAUX DES ÉQUIPEMENTS FERROVIAIRES

Les travaux d'équipements ferroviaires se poursuivent **jusqu'au 1^{er} trimestre 2016**. Les ouvrages particuliers sur la commune concernent :

- ▶ un poste autotransformateur à Forge ;
- ▶ un système d'enclenchement intermédiaire à La Chevalerie ;
- ▶ un site de télécommunication route de Chantepie ;
- ▶ un parc à ballast, accès par CR 124.

Il est rappelé que l'accès est interdit au public, y compris en dehors des horaires des travaux.



TRAVAUX DE REDIMENSIONNEMENT DU CHEMIN DU BOIS DE LA JUSTICE

Dans le cadre des travaux de redimensionnement du chemin du Bois de la Justice en voirie urbaine, les circulations automobile, cyclable et piétonne seront interdites afin de permettre la réalisation de ces travaux en toute sécurité.

Pendant toute la durée de l'intervention des entreprises Surcin TP et Colas Centre Ouest, du **4 mai jusqu'au 15 juin 2015**, l'accès au chemin du Bois de la Justice sera interdit. Seul le parking de la halte ferroviaire sera accessible depuis la route de Chantepie. Afin de permettre l'accès à la zone commerciale de la Rigourdière, la rue des Buttes va être ouverte à la circulation publique du 4 mai au 15 juin 2015.

Mi-juin, à la fin des travaux du chemin du Bois de la Justice, la rue des Buttes sera à nouveau interdite pour travaux. L'entreprise Eiffage réalisera rue des Buttes sur la chaussée un plateau sécurisant la traversée des piétons et des cycles vers le parc de la Monniais.

À la mi-juillet, l'ensemble des voies et cheminements seront réalisés et en service pour tous les usagers.

Les entreprises Surcin TP et Colas Centre Ouest chargées des travaux devront mettre en place l'information et la signalisation suffisamment explicites et prendre toutes les mesures de sécurité pour l'ensemble des usagers de la voie publique et du chantier.

LE PARC DU BOIS DE LA JUSTICE BIENTÔT ACCESSIBLE

Les travaux liés à la ligne LGV réalisés par ERE Eiffage s'achèvent au Bois de la Justice. Avec environ 40 hectares, le Parc de la Monniais et le Bois de la Justice représentent le plus grand espace naturel aménagé de Cesson-Sévigné et contribuent au développement harmonieux de cette culture de loisirs en extérieur dans un territoire en constant développement. Le réaménagement répondra à une meilleure

cohérence des usages et du bien-être des utilisateurs, avec :

- ▶ des projets de parcours sportifs à l'image de ceux des étangs de Dézerseul ;
- ▶ le redéploiement du parcours permanent d'orientation ;
- ▶ une connexion entre les différents chemins.

Le parc devrait être accessible au public à la mi-juin.

Pascal Prioul

peinture • décoration • revêtement de sol



27, rue de Bray - 35510 Cesson-Sévigné - Tél. : 02 99 26 98 34 - Fax : 02 99 26 98 54
e-mail : prioul.pascal@wanadoo.fr



VISUAL

OPTICIEN LUNETIER

SPORT
CREATEUR SERVICE
TENDANCE VERRES
PERSONNALITE
SPECIALISTE
DIFFERENT OPTIQUE
VISUAL
LOOK
COUTURE

8, Place de l'église
35510 Cesson Sévigné
02 99 83 96 94

➤ CENTRE DE LOISIRS ÉTÉ 2015



Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 6 juillet au lundi 31 août inclus (il sera fermé le lundi 13 juillet) à la journée, la demi-journée avec ou sans repas du midi.

Le jeudi, le centre de loisirs organise souvent une sortie mais elle n'est pas obligatoire. Le centre restera ouvert pour ceux qui n'y sont pas inscrits. Lors de ces sorties, le repas est servi sous forme de pique-nique, cependant les familles qui le désirent peuvent elles-mêmes préparer le repas froid pour leurs enfants. Les inscriptions sont obligatoires et sont enregistrées directement au centre de loisirs les mercredis 27 mai ainsi que les 3, 10, 17 et 24 juin de 17h à 19h et le jeudi 25 juin de 13h à 18h. L'inscription peut aussi se faire sur rendez-vous si les horaires ne conviennent pas ou par mél après téléchargement de la fiche d'inscription lorsqu'il n'y a pas de demande d'activités spécifiques (la fiche d'inscription présente à son verso le planning des activités spécifiques payantes ou gratuites de tout l'été) ainsi que par le "portail famille" de l'Espace Citoyen. Les inscriptions à la piscine ne seront ouvertes qu'à partir du mercredi 1^{er} juillet (l'annotation piscine portée sur la fiche d'inscription ne sera pas retenue). Le paiement des activités spéci-

fiques se fait à l'inscription, au bureau du centre de loisirs.

La liste exhaustive des activités spécifiques est disponible sur fiche papier dans les accueils péri scolaire, à l'accueil de l'Espace Citoyen, au bureau du centre de loisirs et sur le site Internet de la Ville (rubrique Éducation -Jeunesse).

L'inscription à ces activités est possible dès que le choix a été fait, avant même le début officiel des inscriptions à l'accueil de loisirs le 27 mai.

Quelques repères :

- ▶ Les stages de cirques (7-12 ans) du 20/07 au 24/07. 105 € : 5 après-midi ; 130 € : 5 journées
- ▶ Les stages de gymnastique artistique (avec un encadrement de l'OCC Gym) (5-11 ans): du 06/07 au 10/07 (Gratuit), du 20/07 au 24/07 (Gratuit)
- ▶ les lundis après-midi patinoire
- ▶ les mardis après-midi poney
- ▶ les jeudis des sorties à la journée ou demi journées : parc Ange Michel(50), parc zoologique de Branféré, Diverty Parc, accrobranches aux Gayeulles,
- ▶ les vendredis après-midi bowling
- ▶ Pour les plus grands : golf, canoë kayak, course d'orientation, tournoi de ping-pong, balades vélo (gratuit)
- ▶ Pour les plus petits ; balade vélo (forêt de Rennes en site sécurisé)
- ▶ Pour tous : piscine le matin 2 ou 3 matinées par semaine
- ▶ Pour les élémentaires : piscine les mardis après-midi
- ▶ Des veillées les jeudis soir

➤ MAISON DES JEUNES L'ESCALE

Le service Jeunesse de la Ville propose de mettre en relation les jeunes qui recherchent du babysitting et les parents qui recherchent une garde ponctuelle.

Le fonctionnement est simple.

Pour les jeunes (+ de 16 ans) :

- ▶ Retirer une fiche d'inscription (dis-

ponible à l'Escale, à l'Espace Citoyen ou sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr)

- ▶ Retourner la fiche d'inscription renseignée à l'Escale ou à l'Espace Citoyen.

Pour les parents :

- ▶ Le classeur, avec toutes les candidatures des jeunes baby-sitters, est consultable à l'Espace Citoyen.

Pour plus d'information, contacter le service Jeunesse au 02 99 83 52 00.

➤ INSCRIPTIONS AUX PÔLES D'ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUES

Pour toutes nouvelles inscriptions aux pôles enseignements artistiques pour la saison 2015/2016, un dossier unique devra être obligatoirement rempli auprès de l'Espace Citoyen.

Attention, sans ce document, l'inscription aux activités artistiques (musique, danse, arts plastiques) ne pourra pas aboutir.

Les familles ayant déjà constitué un dossier ne sont pas concernées.

Le dossier peut être téléchargé sur le site de la Ville, rubrique Espace Citoyen. Les inscriptions en musique, danse et arts plastiques auront lieu du 17 au 23 juin au Centre Culturel.

➤ PISCINE MUNICIPALE SPORTS ET LOISIRS

Modifications des horaires pour le mois de mai :

- ▶ **vendredi 1^{er} mai** : piscine entièrement fermée ;
- ▶ **vendredi 8 mai** : ouverture de 9h à 19h des bassins sportif et ludique ;
- ▶ **jeudi 14 mai** : ouverture de 9h à 19h des bassins sportif et ludique ;
- ▶ **vendredi 15 mai** : ouverture du bassin ludique de 9h à 18h45 ;
- ▶ **lundi 25 mai** : ouverture des bassins sportif et ludique de 9h à 19h.

La ville jardin

Le printemps est synonyme de transitions dans les jardins et sur les espaces verts de la ville. Le réveil de la nature permet d'entrevoir de nouvelles perspectives pour les différents massifs floraux qu'ils soient pérennes ou non.

Une gestion adaptée

La mise en place d'une gestion adaptée dans le cadre de l'entretien des espaces verts a permis de mieux cibler les besoins en fleurissement et en entretien sur le domaine communal. Cette gestion consiste à moduler le mode d'entretien à chaque espace vert, en fonction de ses caractéristiques et de ses usages. La catégorisation des espaces à traiter en cinq zones permet d'échelonner le niveau d'intervention en fonction de l'impact visuel lié à la fréquentation de la zone.

Le fleurissement est principalement orienté sur les espaces structurés dits de prestige. Ainsi, le mail Bourgchevreuil, les parcs de la Chalotais et du manoir de Bourgchevreuil, le cimetière sont en zone 1, avec un objectif d'entretien bimensuel. Ils sont très localisés et ont comme fonction principale la mise en valeur des techniques des jardiniers, des palettes végétales, du patrimoine communal.

L'entretien et l'aspect général sont donc plus importants qu'ailleurs. Par exemple, sur la zone 3 qui correspond aux lotissements, l'intervalle de passage de tonte est de trois à quatre semaines.

Selon les zones, les délais d'interventions sont plus espacés et il est possible d'avoir quelques adventices (mauvaises herbes).

Vous pouvez vous rendre sur le site Internet de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr pour connaître les prochaines interventions des services par quartier et voir la carte des différentes zones de gestion.



21 000 plantes bisannuelles et 18 000 plantes annuelles

Le fleurissement est l'un des composants essentiel du plan d'embellissement de la ville. Si les plantes annuelles et bisannuelles sont des éléments nécessaires pour agrémenter les massifs floraux, elles sont également génératrices d'une forte consommation en eau, en temps et autres éléments tels que l'engrais notamment. Cette année, à partir du mois de mai, ce ne sont pas moins de



21 000 plantes bisannuelles plantées au mois de novembre qui seront remplacées par 18 000 plantes annuelles. Ce mode de fleurissement est donc exclusivement réservé aux différents endroits de prestige.

Les 18 000 plantes annuelles sont plantées soit en pleine terre ou dans de grands bacs (16 300 plants) soit en « aérien » dans des jardinières ou des vasques suspendues (1 700 plants). La totalité de ces plants est semée et élevée par un prestataire qui pour ce lot est l'ESAT de la Corbinais situé à Saint-Jean-sur-Couesnon.

Le fleurissement aérien nécessite une préparation en amont, avec la mise en culture des plantes dans des contenants cinq semaines en serre froide (non chauffée) avant leur mise en place dans les endroits clés de la ville. Cette opération, réalisée aux serres municipales, nécessite la mobilisation de trois agents du service Espaces Verts pendant trois jours. 90 jardinières et suspensions seront réalisées pour la prochaine saison.

Les techniques de fleurissement de la ville ont donc naturellement évolué vers des solutions plus durables.

Les plantes vivaces et les bulbes font maintenant partie intégrante de notre paysage et sont plantés régulièrement chaque année. À l'automne dernier, 14 000 bulbes ont été disséminés sur les différents secteurs de la ville, parcs et ronds-points et donnent aujourd'hui tout leur éclat.

En revanche, l'hiver froid et humide a ralenti la végétation et notamment celle des plantes vivaces. Ces dernières n'ont fait que reprendre leur cycle végétatif, il faudra patienter quelques semaines pour qu'elles s'épanouissent pleinement.

Les espaces de prestige

- ▶ Le parc du Manoir de Bourchevreuil et son style « Jardins à la française » ;
- ▶ une partie du parc de la Chalotais et les abords de la Mairie ;
- ▶ les Vieux Ponts, patrimoine communal ;
- ▶ les jardinières fleuries cours de la Vilaine ;
- ▶ les monuments aux morts ainsi que le cimetière.



3 questions à

Pierre Éon,
conseiller municipal
délégué aux espaces verts et
voirie, mobilité et transports

Quels sont vos principaux objectifs en matière d'entretien des espaces verts ?

► **Nous voulons offrir un environnement de grande qualité** tout en respectant les principes du développement durable. Pour cela, nous recherchons, avec les équipes, les moyens d'améliorer l'efficacité des interventions. Nous avons par exemple diminué les temps de manutention et de trajet le midi en réorganisant la logistique des matériels lourds. Les horaires de travail sont depuis le 1^{er} janvier modulés selon les saisons et les besoins d'entretien. En accord avec les agents, il a été décidé d'augmenter le temps de travail pendant les jours les plus longs, et de le diminuer en hiver.

► **Préparer et anticiper la fin de vie de certaines essences d'arbres** en mettant en place un système pérenne d'entretien des espaces arborés. Dans les années 1970-1980, la construction de nouveaux axes de circulation et des nouveaux quartiers s'est parfois accompagnée de plantations d'arbres à croissance rapide en bordure de voies. Certains de ces arbres arrivent en fin de vie et leur système racinaire détériore la chaussée. Il faut penser à les remplacer de façon harmonieuse.

► Un objectif « 0 phyto » en 2020.

Jusqu'en 2006, la Ville répandait près de 5 000 litres par an de dés-herbant sur les chemins et trottoirs. Cela permettait d'avoir une ville propre alors que seuls trois agents y travaillaient. Aujourd'hui ces pratiques ne sont plus possibles, et les produits chimiques ne sont plus utilisés sur l'ensemble du territoire de la ville à l'exception des 0,45 ha des greens du golf pour lesquels des alternatives écologiques vont être testées. Il nous a donc fallu repenser la conception des espaces en fonction des moyens dont disposent les services pour les entretenir.

Selon quelles procédures les agents des services Techniques interviennent-ils ?

Les agents interviennent selon deux procédures :

► un planning hebdomadaire construit à partir des besoins récurrents nécessaires à l'entretien des espaces verts : tonte, taille des arbustes, élagage, plantation, fleurissement...

Ces interventions planifiées sont mises en ligne sur le site Internet de la Ville via une carte interactive. Ainsi, les Cessonnois peuvent savoir si une intervention est en cours ou prévue dans leur quartier.

► à partir des demandes d'intervention faites à la mairie ou via le site Web de la Ville.



En plus des espaces verts, les agents communaux assurent la propreté urbaine, l'entretien de la voirie et des bâtiments communaux.

Quelles actions allez-vous entreprendre pour améliorer le cadre de vie ?

Le chantier est vaste et les finances contraintes nous obligent à faire des choix :

- Améliorer l'offre de stationnement dans les zones urbaines denses comme cela a été fait en mars 2015 avec 35 places supplémentaires rue du Petit Marais et rue des Saules.
- Ouvrir un nouveau jardin familial à proximité du pôle France de kayak en 2015, principalement au bénéfice des habitants du quartier de la rue de Rennes, très densifié.
- Remettre en état les cheminements piétons dans le cadre d'un programme pluriannuel de réhabilitation, déjà visible à proximité de la rue des Noës.





🕒 CONCOURS "DIVERSITÉ VÉGÉTALE ET FLEURISSEMENT" 2015 INSCRIPTIONS JUSQU'AU LUNDI 22 JUIN

La Ville s'embellit, les Cessonnais y contribuent. Comme chaque année, un jury composé d'élus, de membres du jury départemental des villes et villages fleuris, et d'agents de divers services de la Ville passera fin juin pour déterminer le palmarès des maisons, des balcons et terrasses, et des commerces et entreprises.

Nouveauté, cette année le jury examinera également les candidatures pour les potagers, qu'ils soient en milieu urbain ou rural.

Toutes les personnes intéressées peuvent dorénavant s'inscrire pour le concours 2015 au remplissant le coupon ci-dessous. La date butoir pour

les inscriptions a été fixée au **lundi 22 juin**.

La remise des prix se déroulera le samedi 19 septembre à l'occasion du salon « Délices de Plantes » **qui aura lieu cette année dans le parc du Centre Culturel**.



- Réalisation individuelle
 Réalisation collective (le groupe de voisins devra alors désigner la personne qui remplira le bulletin au nom du collectif).

Nom Prénom

Adresse

Tél.

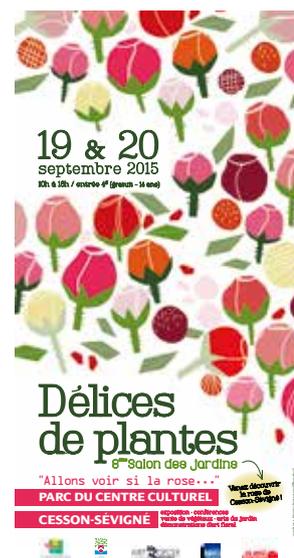
Mél.

Si vous habitez un immeuble, indiquez bien l'étage et la position de la fenêtre ou du balcon dans la façade vue de la rue :

- catégorie 1 : habitat individuel
 catégorie 2 : habitat collectif
 catégorie 3 : commerce / activité
 catégorie 4 : jardins potagers

Date Signature

Règlement complet sur le site de la Ville, www.ville-cesson-sevigne.fr



Coupon à déposer dans l'urne située à l'accueil de la mairie annexe, place de la Chalotais, **jusqu'au lundi 22 juin**.



➤ EXPRESSION DES ÉLUS DE GAUCHE

VIASILVA LOIN DES PROMESSES DE CAMPAGNE

Où en est le projet d'aménagement de l'ÉcoCité ViaSilva ? Un an après les élections municipales, personne n'en sait rien à part une poignée de personnes. Alors que l'équipe Projets que nous avons installée à Atalante-Beaulieu est repartie à proximité de l'hôtel métropolitain, le maire annonce que des réunions ont lieu chaque semaine. Où, quand, avec qui ?

Dans une déclaration à *Ouest-France*, il affirme avoir toujours été partisan de cette ÉcoCité, ce qui n'aura pas manqué de surprendre de très nombreux Cessonçais, y compris au sein de sa majorité municipale. Les présents au conseil municipal du 25 mars ont tous entendu les reproches adressés au maire par un membre de sa majorité- ne parlant pas seulement en son nom- sur le non-respect des engagements de campagne, notamment d'un référendum citoyen promis.

Cet épisode suivait une intervention au Conseil de Rennes Métropole du 26 février où le maire a donné un éclairage très positif-à nos yeux- sur ce dossier si important de l'ÉcoCité. On se réjouit d'une telle conversion qui n'a, au fond, rien de surprenant. Devenu président de la Société Publique locale d'aménagement (SPLA) ViaSilva, bien qu'il ait voté contre cette création, il reprend aujourd'hui le discours sur les enjeux et la portée d'un projet unique dans l'Ouest destiné à stimuler la croissance de notre ville, de notre métropole et de la Bretagne.

Il reste maintenant à passer aux actes et cesser de contribuer à la paralysie du dossier.

Pour que chacune et chacun puissent prendre connaissance de l'état d'avancement de ce projet que nous avons accompagné jusqu'à la fin de très nombreuses études menées depuis 2006-2007 et jusqu'à 2013, **nous proposons qu'un conseil municipal privé soit réservé à ce dossier avant juin, suivi d'une réunion publique et de visites de**

terrain comme nous l'avons fait les années passées. Nous reprenons ainsi la demande d'une réunion publique faite dans cette page le 15 juin 2014.

Contre un budget de récession

Gérer une ville, ce n'est pas seulement aligner froidement des chiffres dans les colonnes, c'est fédérer les énergies des entreprises et des associations, soutenir leurs initiatives, motiver le personnel communal... Il faut y mettre du cœur et de l'envie plutôt qu'une calcullette.

Nous dénonçons la feuille de route austère imposée par la majorité alors que la situation financière de la Ville est saine et déplorons les discours alarmistes tenus par elle. Ils servent de prétexte aux réductions d'investissements annoncés.

Nous avons voté contre ce budget de récession qu'est le budget prévisionnel 2015.

Nous n'avons pas pris part au vote du compte administratif 2014 tant les chiffres étaient entremêlés avec ceux du budget prévisionnel 2015

Pour un projet éducatif affirmant laïcité et égalité

Nous avons affirmé, dans le CIM du 1^{er} mars, notre souhait de mettre en place un Comité local sur la laïcité "garante des libertés, du respect des consciences, du bien vivre ensemble dans la diversité des religions et des opinions". Ce principe de base n'étant pas inclus dans le projet éducatif rédigé par la municipalité et celui de l'égalité entre les filles et les garçons insuffisamment affirmé, nous avons voté contre le contenu proposé.

Une Cessonnaise, vice-présidente du Conseil départemental. À l'issue des élections des 22 et 29 mars, Claudine David, conseillère municipale, a été élue vice-présidente de l'assemblée départementale. Toutes nos félicitations !

⊕ EXPRESSION DES ÉLUS DE LA MAJORITÉ

PLU 2012, SURDIMENSIONNÉ ET PROBABLEMENT ANNULÉ PAR LES JUGES ?

Nos engagements politiques en matière d'urbanisme et les difficultés majeures posées par le PLU de 2012 nous ont amenés à lancer, en 2014, **une modification et une révision générale du PLU**. Ces décisions permettaient à la Ville de mener ce projet selon ses orientations propres, dans un contexte légal de transfert de l'urbanisme à la Métropole au 1^{er} janvier 2015.

Il se trouve que, dans le cadre du contentieux introduit devant le Tribunal administratif de Rennes contre le PLU de 2012, ces décisions convergeaient totalement avec les reproches formulés par deux associations cessonaises : "Association Beausoleil" et "Gardons Cesson comme nous l'aimons", comme avec la position prise publiquement par l'association "Alliance pour Cesson-Sévigé" de laquelle sont issus la plupart des élus de notre majorité.

Depuis lors, les **conclusions du rapporteur** du Tribunal Administratif rendues le 27 mars 2015 laissent raisonnablement présager une annulation du PLU de 2012. L'argument principal résiderait dans les **prévisions démographiques déraisonnables** sur lesquelles s'est appuyé ce PLU, notamment dans l'emballage autour du projet ViaSilva.

D'abord, une telle décision de justice démontrerait que la **politique** urbanistique de la mandature précédente conduite par M. Bihan, toute entière orientée vers une densification à outrance, était **inappropriée et utopique**.

C'est la raison pour laquelle l'équipe municipale travaille depuis le début à sa redéfinition, tant sur la densité, revue nettement à la baisse, que sur l'offre, plus diversifiée, de logements. La large concertation qui sera engagée au deuxième semestre 2015 sur ViaSilva permettra aux Cessonais d'en prendre la mesure.

Ensuite, cette décision de justice aurait, avec un jugement attendu au moment de la parution du présent

magazine, des **conséquences importantes** pour la Ville.

Le PLU de 2004 serait remis en vigueur avec un effet immédiat sur les droits à construire, et donc sur les autorisations d'urbanisme.

Cette décision constituerait, pour nous, un déterminant supplémentaire qui renforcerait notre action en faveur d'une planification urbaine harmonieuse, fondée sur un cadre raisonnable et mieux accepté par la population.

Cependant, cette décision de justice nous créerait aussi des **contraintes** :

- ▶ le PLU de 2004 ne résoudrait pas les problèmes de certains secteurs, dont le **nord de la rue de Rennes** ;
- ▶ cette **annulation placerait l'avenir du PLU entre les mains de la Métropole** alors même qu'en décembre 2014 le Conseil décidait de sa refonte selon ses orientations propres.

Nous agissons déjà pour que la commune ne subisse pas cet état de fait.

Si nous saluons la vigilance des associations requérantes, **nous regrettons leur manque de confiance** en notre démarche politique et **leur entêtement** à poursuivre cette action juridique, qui risque de nous retirer la maîtrise de notre urbanisme.



Denis Schneider
Adjoint à l'urbanisme,
à l'habitat et au patrimoine
immobilier



Isabelle Gargam
Conseillère municipale
déléguée à l'urbanisme

Les principales délibérations de la séance du Conseil municipal du 25 mars. Le compte-rendu sommaire des délibérations est disponible sur le site de la Ville : www.ville-cesson-sevigne.fr

Renouvellement de la convention de partenariat entre la ville de Cesson-Sévigné et l'association Action Emploi Cesson

Le Conseil municipal a décidé de renouveler la convention de partenariat entre la ville de Cesson-Sévigné et l'association Action Emploi Cesson (AEC) pour une durée de trois ans (2015, 2016 et 2017) et de soutenir l'action de l'association par l'attribution d'une subvention annuelle de 41 500 € pour 2015. La convention vise à développer et améliorer les services en faveur des Cessonnais en recherche d'emploi. Après six ans de fonctionnement, la Ville constate que les actions à destination des personnes en recherche d'emploi se sont développées grâce à la présence d'une conseillère emploi qualifiée et à l'implication des bénévoles de l'association. La Ville a assorti les conditions de cette nouvelle convention par un tableau de bord partagé avec l'association portant notamment un certain nombre d'objectifs de résul-

tats tant en matière d'offres d'emploi recueillies que sur le retour en activité des personnes inscrites à AEC. (Unanimité).

Budget principal 2015

Le budget principal 2015 a été adopté à la majorité (27 voix Pour, 6 voix Contre) qui s'équilibre à :

- ▶ section de fonctionnement : 19 287 866,33 € ;
- ▶ section d'investissement : 10 682 844,33 €.

Les taux d'imposition locaux pour l'année 2015 ont été votés à l'unanimité. **Ils ne sont pas augmentés.**

Taux de la taxe d'habitation : 11,23 %
Taux du foncier bâti : 12,54 %
Taux du foncier non bâti : 31,49 %

Les diverses dotations annuelles aux établissements scolaires publics du 1^{er} degré s'élèvent à 73 103 €. (Unanimité).

La participation aux frais de fonctionnement des écoles privées du 1^{er} degré est de 267 458,31 €. (Unanimité). Le montant total des subventions diverses aux associations s'élève à 945 541,63 €. (Unanimité, 2 abstentions).

Les autorisations de Programme/ Crédits de Paiement pour les pro-

grammes prévus au Budget Primitif 2015 ont été votées à l'unanimité (2 abstentions).

Aménagements en faveur des transports collectifs urbains 2015

Dans le cadre des travaux d'aménagement de voirie en faveur des transports collectifs urbains, Rennes Métropole prend à sa charge la mise en conformité du quai bus arrêt collège rive Est. Le Conseil municipal a autorisé M. le Maire à solliciter, au nom et pour le compte de la commune, la subvention correspondante auprès de Rennes Métropole. (Unanimité).

De nouveaux tarifs au pôle Arts Plastiques pour de nouvelles activités artistiques

De nouvelles formules sont mises en place, permettant d'ouvrir des propositions supplémentaires dans le domaine de l'art plastique en parallèle des cours proposés toute l'année. Ouvert au grand public, les participants pourront s'essayer à de nouvelles pratiques et découvrir ou approfondir l'approche des arts plastiques.

- ▶ stage thématique de trois jours en arts plastiques : 60 € ;
 - ▶ journée au musée : 15 € ;
 - ▶ sortie au musée : 7 € ;
 - ▶ conférence-rencontre sur l'art contemporain : 2 €.
- (Unanimité, 6 abstentions).

Loi MAPTAM

Les élus ont décerné acte de l'information dans le cadre de la loi MAPTAM (Loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles) de la convention en vue de la création, l'aménagement et l'entretien de la voie communale et de ses dépendances.



Signature de la convention avec AEC vendredi 27 mars : Albert Plouhinec, le maire et Dominique Drouet, président d'Action Emploi Cesson



➤ RÉUNION PUBLIQUE SUR LES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

Dans le prolongement des huit ba-
lades thermiques organisées cet
hiver (85 habitations ont bénéficié
du diagnostic thermique) la Ville, en
partenariat avec L' ALEC, a proposé

une réunion publique d'information,
ouverte à tous jeudi 9 avril à l'Es-
pace Citoyen. L'occasion de définir
les solutions techniques permettant
de traiter les défauts d'isolation et
d'étanchéité, de déterminer les cri-
tères à prendre en compte pour sé-
lectionner une entreprise et de lister
les éventuelles aides financières.

➤ LES FRELONS ASIATIQUES



Mode de vie du frelon asiatique

Le cycle débute au printemps, vers
les mois de mars/avril où les reines
(ou fondatrices) sortent de leur hi-
bernation pour créer un pré-nid
avec une cinquantaine d'ouvrières.
L'essaïm abandonne le premier nid,
pour créer le définitif en juin/juillet.
Jusqu'en septembre le nombre de
frelon va croître pour atteindre plus
de 2 000 individus. À l'automne la
reine va produire des reines qui vont
s'accoupler avec des mâles et quitter
le nid pour aller trouver un refuge
pour hiberner. La reine, et l'ensemble
des ouvrières présents dans le nid
vont mourir à l'hiver, et le nid va se
dégrader progressivement pendant
trois à six mois (en moyenne).

Un danger réel

Le frelon asiatique est un grand
prédateur d'insectes, notamment

d'abeilles qu'il capture pour nourrir
ses larves (un essaim de frelon peut
consommer jusqu'à 7 000 abeilles par
jour). Le frelon asiatique peut égale-
ment présenter un réel danger pour
la population, et notamment dans
les villes, souvent plus riches en flore
et en insectes, où le frelon y trouve
des caches plus chaudes pour hiver-
ner. Le frelon établit généralement
son nid à la cime des arbres où il re-
stera discret.

Il est cependant fréquent qu'il bâ-
tisse son nid dans un hangar, une
cabane de jardin, sous un toit, une
embrasure de porte ou dans les haies
de jardin. L'espèce est pacifique mais
quand le frelon se sent menacé (à
moins de 10 mètres de son nid), il at-
taque de façon collective et violente,
ne laissant aucune chance aux ma-
lencontreux intrus.

État des nids à Cesson-Sévigné en 2014.

Le bilan 2014 fait état de 25 nids
sur notre commune dont 15 sur le
domaine public. Les interventions
de destruction des nids ont été ré-
alisées par la FGDON 35 (Fédération
de lutttes contre les organismes nu-
isibles) en injectant un pirétrinoïde de
synthèse mélangé à de la silice dans
le nid (poudre blanche). L'essaïm est

neutralisé totalement en 24 à 48 h
mais le nid reste en place, et se dé-
grade lentement.

Piégeage en 2015

En mars 2015, une campagne de pié-
geage a été lancée aux alentours des
nids trouvés en 2014. Au total, 18
pièges composés de 1/3 de vin blanc,
1/3 de cidre et 1/3 de sirop de fraise
ont été mis en place sur notre com-
mune, et seront retirés à la mi-mai,
afin de ne piéger que les reines sor-
tant de l'hibernation. Les pièges ne
seront remis en place qu'à l'automne
pour les mêmes raisons.

Procédure en cas de découverte d'un nid privé ou public

Si vous découvrez un nid actif de
frelons dans votre jardin, restez im-
pérativement à distance et appelez
la FGDON35 au 02 23 48 26 23 (ou
consulter leur site Internet : www.fgdon35.fr). La destruction des nids
sur le domaine privé reste à la charge
du propriétaire des lieux. Si le nid se
trouve sur le domaine public appelez
les services techniques de la Ville au
02 99 83 52 00 (ou via les Demandes
d'interventions sur le site Internet de
la Ville), qui procéderont à la destruc-
tion de l'essaïm.

➤ LES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Le service Espaces Verts met en
place environ 250 éco-pièges à che-
nilles processionnaires sur les pins du



domaine public. Les sacs sont
incinérés et rem-
placés réguliè-
rement. En 2015,
une nouvelle
technique bio-
logique va être tes-
tée sur les arbres (lutte biologique)
pour limiter l'implantation des co-
cons dans les arbres. Ces interven-
tions seront réalisées à l'automne.



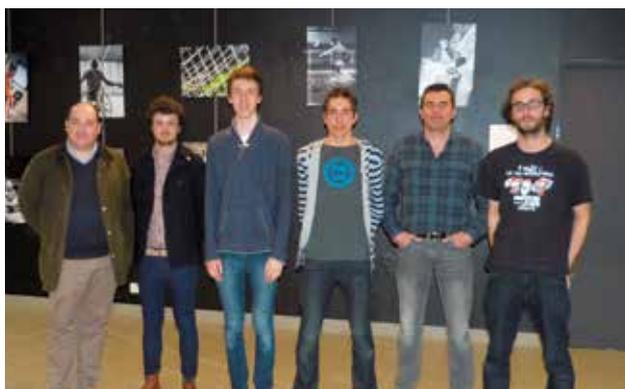
C'était le jeudi 12 mars : le carnaval à la résidence Beausoleil avec les enfants de l'école Notre-Dame. Des élèves étaient venus auparavant à la résidence pour créer des costumes.



Inauguration des nouveaux locaux Supinfo, école supérieure d'informatique, au 1, allée de Belle Fontaine mercredi 18 mars. Yannick Bouillon, Directeur de SUPINFO Rennes ; Nouredine Bekrar(NIJI) ; Pascal OLIVIER (CEGID), Joseph Rousseau, Président de la région Centre Ouest SUPINFO ; Albert Plouhinec, le maire.



Présentation du voyage des Seniors en vacances vendredi 13 mars. Quatre communes participent à l'opération : Cesson-Sévigné, Thorigné-Fouillard, Acigné et Brécé. Les seniors iront à Vic-sur-Cère, ville dans le Cantal, au mois de juin.



Vernissage de l'exposition À vos marques mercredi 11 mars à l'Escale. Résultat d'une collaboration entre le service des Sports et loisirs et le service Jeunesse, l'exposition présente les photographies prises à Cesson-Sévigné sur les lieux de pratiques sportives entre la Toussaint et Noël 2014 par les deux jeunes Julien Ropert et Niels de Fraguier.



Accueil des correspondants allemands des élèves du lycée Saint-Étienne jeudi 12 mars à l'Espace Citoyen.



267 enfants ont participé à la traditionnelle chasse aux œufs organisée par le service Social de la Ville le mercredi 8 avril.



Le repas des aînés du samedi 11 avril a réuni 446 personnes au Carré Sévigné.



Accueil des 23 correspondants allemands venant de Waltrop des élèves du collège Bourgchevreuil lundi 23 mars à l'Espace Citoyen.



Une formation de greffage au verger conservatoire s'est déroulée près des étangs de Dézerseul, mardi 24 mars.

LE SUPERMARCHÉ G20

CHANGE DE MAIN



Jean-Charles et Christine Colleu accompagnés de Karine et Pierrick Drouillet

Christine et Jean-Charles Colleu vous remercient de la confiance que vous leur avez accordée au cours de toutes ces années, et vous invitent à renou-

veler votre fidélité auprès de **Karine et Pierrick Drouillet** qui assureront la reprise du supermarché G20 à partir du **lundi 4 mai 2015**.



SUPERMARCHÉ G20
Centre commercial Beausoleil
Rue des Lilas - 35510-Cesson-Sévigné

➤ Portrait

CLAUDE GUY, ANCIEN COMBATTANT DE 39-45

Claude Guy est le plus ancien combattant de la guerre 39-45 de la commune. Né en 1926, sa vie a été marquée par la Seconde Guerre mondiale. « Le jour de mes 18 ans, en 1944, les allemands ont sonné à ma porte pour me chercher avec l'objectif de m'envoyer à la STO (service du travail obligatoire). Comme j'étais parti faire du sport, c'est ma mère qui a répondu » raconte Claude Guy. Prévenu, il a quitté sa famille pour se cacher. « Il fallait trouver des papiers : je suis allé à la SNCF pour avoir un brassard. Je me suis réfugié chez des amis puis Je me suis engagé avec eux pour la durée de la guerre au mois d'août 1944, après la bataille de Paris. »

Pendant trois mois, il a fait ses classes. « Je n'ai pas eu de chance : un accident provoqué par un camion m'a conduit pendant cinq mois à l'hôpital. » Il a repris sa place en avril 1945 pour la bataille de Royan. « On est entré en Allemagne au mois de mai. J'étais téléphoniste-radio à Vallandar, sur les bords du Rhin. L'armée française avait réquisitionné une villa en hauteur : j'étais bien loti. »

Il a été démobilisé en 1945. « La guerre étant finie, j'ai eu le droit de quitter l'armée. »



Claude Guy conserve précieusement tous les papiers qui retracent son parcours. Il a reçu la médaille du titre de la reconnaissance de la Nation en 2003.

➤ ÉCONOMIE - COMMERCE

Les commerçants route de Fougères vous attendent



Les commerces de la route de Fougères situés à côté du rond-point de Vaux sont variés : boucherie, fruitier, crêperie, fleuriste, boulangerie... Tous ces commerces participent à la vie de la commune et les prestations proposées correspondent aux besoins des

Cessonnois. « Pourtant, on constate que seulement 35 % de la clientèle est Cessonnoise » observe Raymonde Le Roy, fleuriste d'Un été à la campagne, qui prépare des petites attentions pour les fêtes du mois de mai.

Les travaux réalisés pendant de longs mois par Rennes Métropole pour l'aménagement du boulevard des Alliés ont pénalisé certains commerçants. L'accès est désormais facilité. De plus, de nombreuses places de parking gratuites permettent de stationner sans soucis.



Raymonde Le Roy,
fleuriste d'Un été
à la campagne.
athea35@orange.fr

➤ **COMMERÇANTS
ROUTE DE FOGÈRES**

26 bis, route de Fougères

➤ THÉÂTRE D'OBJETS JEUNE PUBLIC

MOOOOOOOOSTRES

De Laurent Fraunié - Cie Label Brut.
Au départ de cette création, un questionnaire et un micro font le tour des différentes écoles afin de constituer un terreau riche de documents sonores utilisés dans ce spectacle.

Juché sur son grand lit, Laurent Fraunié, à la fois marionnettiste, mime et clown, met en scène des objets du quotidien pour offrir aux spectateurs un nouveau genre de marionnettes, toutes en humour, poésie et modernité.

Draps, couettes, coussins, traversins, housses, taies, deviennent alors des personnages drôles et étonnants.

Ce spectacle à l'univers onirique et sans paroles convie de multiples créatures pour un cortège de doux monstres fait de couvertures et de plumes.

Dès 3 ans.

Durée : 35 mn.

MERCREDI 13 MAI
AUDITORIUM DU CENTRE
CULTUREL À 17H.

Tarifs : plein, 6 € ; réduit et jeune, 5 €.



Face à la mer

© Jean-Luc Clerq-Roques

➤ CABARET CABARET DE FRANÇOIS MOREL

Pour cette soirée, le Centre Culturel a confié une carte blanche à François Morel, artiste associé de la Saison Culturelle 14/15.

JEUDI 21 MAI
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30
Complet

➤ THÉÂTRE RAVIE

De Sandrine Roche - Association Perspective Nevski.

Ravie est une adaptation très libre de *La chèvre de Monsieur Seguin* d'Al-

phonse Daudet. C'est une fable, une réflexion sur les notions de liberté et de sécurité. Dans cette adaptation, Sandrine Roche a l'habileté de respecter le texte initial en lui donnant toute sa modernité. L'auteure et metteuse en scène s'est entourée de deux comédiens jouant tour à tour la chèvre et monsieur Seguin. Grâce à une langue rythmée et sonore, ils jouent avec les mots, accompagnés par un musicien à la batterie qui accentue l'aspect pulsionnel et instinctif du choix de Blanquette. Coproduction Le grand Logis (Bruz), Centre Culturel de Cesson-Sévigné.

VENDREDI 29 MAI
CARRÉ SÉVIGNÉ À 20H30.

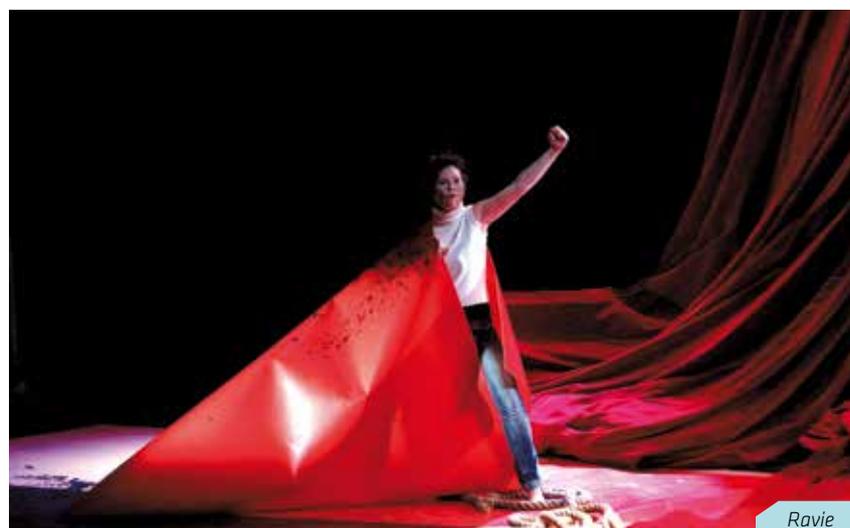
Tarifs : plein, 12 € ; réduit, 9 € et jeune, 7 €.

➤ ROCK FACE À LA MER

Avec la Péniche Spectacle.
Pour le groupe, tout commence en 2002 avec une succession d'heureuses rencontres entre musiciennes et chanteuses au détour de salles de concerts parisiennes.

Vendredi 5 juin à 20h30
Pôle kayak France

Tarifs : plein, 20 € ; réduit, 18 € et jeune, 13 €.



Ravie

© Isabelle Planché

Billetterie de la Saison Culturelle : Ouverture le mardi, jeudi et vendredi de 14h à 18h30 ; le mercredi, de 10h à 18h30 ; le samedi, de 10h à 12h30. Contact : 02 99 83 52 00 ; centre-culturel@ville-cesson-sevigne.fr

➔ SUR LES RAILS DE L'HISTOIRE



Vernissage de l'exposition mercredi 8 avril : Franck Bonhomme, représentant de la direction SNCF réseaux ; Albert Plouhinec, le maire ; Annie Lecué, adjointe à la culture et Claude Le Potier, directeur régional de l'INRAP.

Exposition archéologique. Près de quarante fouilles préventives ont été réalisées par l'Inrap (Institut national de recherches préventives) le long des 214 kilomètres de tracé de la LGV construite entre Le Mans et Rennes, dont une fouille à Cesson-sévigné.

La fouille du site de la Salmondrière a mis en évidence une longue occupation allant de l'âge de Bronze à l'époque médiévale, en passant par une implantation gauloise, puis gallo-romaine. La phase d'occupation la plus ancienne se concentre principalement dans la partie sud-est du site. Il s'agit des vestiges sous la forme de trous et de poteaux, d'un habitat ouvert (qui n'est pas entouré d'un en-

clos) de la fin de l'âge de Bronze (environ 1190-1000 avant notre ère).

Des classes des écoles Beausoleil, Bourgchevreuil et Notre-Dame participeront à des ateliers.

Exposition réalisée par l'Inrap avec le soutien d'Eiffage et de Réseau Ferré de France. Hall du Centre Culturel.

Entrée libre. **Jusqu'au 22 mai**



➔ JEU DE L'OUÏE

Jeudi 7 mai

Histoire des musique actuelles. « Le garage ». Conférence présentée par Pascal Bussy, musicologue, suivie d'un concert du groupe rennais PAN. Entrée libre. Auditorium du Centre Culturel à 20h30.

➔ « GÉNÉRATIONS »

Jusqu'au 26 mai

Exposition collective d'élèves des écoles d'art de la région : l'Institut Supérieur des Arts Appliqués de Rennes et les apprentis du Brevet Technique des métiers de la photographie de la faculté des métiers de Rennes. Galerie Pictura. Entrée libre.

➔ HEURE DU CONTE

« Les Petites Z'Oreilles : détrompez-vous les éléphants ».

Mer.20 et sam.23 mai

Pour les 0-3 ans. À 10h30 et 16h30 le mercredi ; 11h le samedi à la Médiathèque. Gratuit, sur réservation au 02 99 83 52 00.

➔ 1 JOURNÉE AU MUSÉE

Samedi 23 mai

Autour de l'exposition Gilles Aillaud et des collections permanentes du Musée des Beaux-Arts de Rennes. Visite commentée, dessin, de 10h à 12h et de 14h à 18h. Rendez-vous sur place. Tarif : 15 €. Contact : pôle Arts Plastiques au 02 99 83 52 00

➔ VIE CITOYENNE

Dimanche 3 mai

Ouverture gratuite du Musée des Transmissions - Espace Ferrié, de 14h à 18h.

Mardi 5 mai

Réunion publique

Présentation du budget 2015 et des contraintes financières de la commune. Salle de Grippé à 19h.

Org : ville de Cesson-Sévigné.

Du 5 mai au 29 mai

Handi'chiens

Espace Citoyen.

Présentation de l'association Handi'chiens (Association Nationale d'Éducation de chiens d'assistances pour Handicapés). Tout public, entrée libre.

Org : ville de Cesson-Sévigné.

Jeudi 7 mai

Cérémonie militaire

Place du Marché à 15h.

Avec les élèves des groupes scolaires Beausoleil, Bourgchevreuil et Notre-Dame.

Organisée par l'École des Transmissions, l'UNC, et la ville de Cesson-Sévigné.

Ouvert à tous.

Vendredi 8 mai

Commémoration de la victoire 1945

Fleurissement des stèles à 9h30 ; messe à l'église Saint-Martin à 10h30 ; cérémonie au monument aux morts à 11h30, suivie d'un vin d'honneur.

Ouvert à tous.

Mercredi 27 mai

Portes ouvertes

Dans le cadre de la journée mondiale du lait, la laiterie Coralis organise des portes ouvertes de 9h30 à 14h30. Visite des ateliers et animations diverses. 2, route de Fougères.



➔ VIET VO DAO

Stage international **samedi 9 et dimanche 10 mai** salle annexe du Palais des Sports avec le grand maître Phan Hoang (venant du Canada). Inscription : vovietblackblet@yahoo.com

➔ OCC FOOTBALL

Une section féminine pour la rentrée prochaine

Le projet se concrétise notamment au niveau des jeunes. Les joueuses intéressées (jeunes et seniors) peuvent déjà prendre contact au 02 99 83 96 63.

Les tournois de printemps 2015

Les tournois de Printemps auront lieu à Dézerseul les :

- **mercredi 13 mai** pour le tournoi inter entreprises Challenge de la ville de Cesson-Sévigné, de 19h à 23h30 ;
- **jeudi 14 mai** pour le Tournoi Optique Visual U11 U13 : de 10h à 18h30, Challenge Optique Visual en partenariat avec le Crédit du Nord. Environ 64 équipes seront présentes.

Pour ces deux journées un service de restauration complet est assuré sur place.

Attention : le club recherche encore des bénévoles pour contribuer à la réussite des tournois.

- **samedi 16 mai** : journée et soirée familiale du club. Tous les licenciés, leurs familles et tous les supporters et sympathisants du club sont invités à y participer. Renseignements sur le site Internet du club au secrétariat 02 99 83 96 63 les mardis, jeudis et vendredis.

www.occessonfootball.com

➔ CESSON RENNES MÉTROPOLE HANDBALL

Match contre Saint-Raphaël **mercredi 13 mai** à 20h au Liberté à Rennes. Billeterie sur www.cesson-handball.com

➔ OCC NATATION TRIATHLON

Aquathlon **vendredi 15 mai** à 17h à la base nautique de Dézerseul. L'Aquathlon est une discipline sportive affiliée à la fédération française de triathlon. L'épreuve consiste à enchaîner 500 mètres en natation puis 2 500 mètres de course à pieds sans arrêt du chronomètre.

La pratique de l'aquathlon est ouverte à tous : jeunes, moins jeunes, sportifs, moins sportifs, en solo, en relais, en famille, etc. l'essentiel est bien de participer !

Tarifs : 8 € pour les jeunes, 10 € à partir de 16 ans et 15 € par équipes (at-

tention il y a une majoration de 2 € pour les non licenciés FFTRI)

Contact : www.occnatation.fr et Facebook (Aquathlon - Cesson Sévigné)

Inscription en ligne sur www.klikego.com

➔ ZUMB'ATTITUDE

Après le succès de 2014, l'association Zumb'attitude organise **dimanche 31 mai** de 10h à 12h30 une Zumba et Djembel party avec en invité Enriqué Instructor sans oublier Maureen Caesaert et Johana Cohen. à la Halle des Sports du Lycée. Ouvert à tous.

Tarifs : 5 € adhérents asso Zumb'attitude et 10 € pour les autres.

Informations et réservation sur zumbattitude@orange.fr

➔ OCC TENNIS DE TABLE

Inscriptions et réinscriptions

2015/2016 du 1^{er} mai au 12 juin.

Pour toute inscription et réinscription contactez et venez rencontrer les entraîneurs à la salle Paul Janson les mardis et Jeudis de 12h à 14h au bureau ; les mardis et jeudis de 16h à 20h dans la salle principale ; les mercredis de 14h à 19h dans la salle principale ; les vendredis de 17h à 19h dans la salle principale. Entrée par l'arrière de la salle Paul Janson portail vert.

Contacts : Référent jeunes : coach-anthony@occessonntt.fr

Référent adultes : coach-sylvain@occessonntt.fr

Tél : 07 50 22 81 46 ; site Internet : www.occessonntt.fr



ENERGETIQUE MAGNETISME RADIESTHESIE

Traite, rééquilibre, apaise, revitalise, ...

Stress, angoisse, mal-être, insomnie, fatigue, douleurs, maladies de la peau, diabète, ...

Brigitte OUAIRY

02 99 00 26 17

35 €

21 rue de la Mainguère 35530 Brécé

<http://www.brigitte-magnetisme.com>

➤ ROTARY

L'association RETINA poursuit son soutien à la recherche grâce au ROTARY



Mercredi 25 mars, au restaurant d'application de la Faculté des Métiers de Ker Lann, Sylvie Ritzenthaler, adjointe au gouverneur du district Bretagne et Mayenne du Rotary, accompagnée des présidents de plusieurs Rotary Clubs de la région rennaise, a remis un chèque de 1 200 € à Corinne Chalmel, membre de RETINA France. Toute heureuse, celle-ci a précisé : « Ce don va permettre de soutenir la recherche médicale en ophtalmologie, pour mieux soigner les maladies de la rétine ».

➤ AMICALE DES RETRAITÉS

Loto réservé aux adhérents se tiendra le **mercredi 6 mai** à 14h salle n°3 du Carré Sévigné.

➤ SECOURISTES FRANÇAIS : CROIX BLANCHE

Formation PSC1- Prévention et Secours civiques de niveau 1. Attestation de formation délivrée.

Samedi 16 mai de 9h à 12h et de 14h à 18h et **dimanche 17 mai** de 9h à 12h. Salle L'Étournel. Tarif : 50 €.

Renseignements et inscriptions au 02 99 83 24 52 ou 06 78 36 45 95.

➤ LES AMIS DE L'ORGUE

Concert vocal **mardi 19 mai** à 20h30 à l'Église, avec le Chœur des Portes de Bretagne, le Chœur Les Demoiselles des Rochers et le Chœur d'enfants du Conservatoire de Vitré, dirigés par Véronique Macé et accompagnés à

l'orgue par Agnès Busnel. Entrée libre. Libre participation aux frais.

➤ FCPE

(Écoles Bourgchevreuil et beausoleil). Conférence « La confiance en soi et l'estime de soi chez les enfants de 3 à 10 ans » le **mardi 19 mai** à 20h30 à l'Espace Citoyen.

Delphine Ripley - Mugnier, Psychologue Clinicienne, qui animera cette conférence dira comment accompagner les enfants pour qu'ils ne doutent pas d'eux-mêmes, qu'ils se sentent en sécurité pour faire face à leur prise d'autonomie et qu'ils aient une image positive d'eux-mêmes. Ouvert à tous, gratuit.

➤ DIVERTIMENTO

Concert annuel **samedi 30 mai** à 20h30 au Centre Culturel.

Tarifs : 6/5€.

➤ AVF CESSON-SÉVIGNÉ



Exposition Art Floral et Encadrement, **samedi 30 mai**, de 8h30 à 18h30 et **dimanche 31 mai**, de 10h à 13h et de 15h à 18h, salle n°1, centre de loisirs, mail de Bourgchevreuil. L'exposition a été réalisée par les ateliers d'Art Floral et d'Encadrement. Une tombola et une vente de petites compositions florales sont prévues au programme de cette manifestation.

Sortie à Guerledan vendredi 22 mai, avec visite des forges et de l'Abbaye de Bon Repos. Voyage en autocar. Tarifs : 40 € (voyage + repas) ; 26 € (voyage en autocar seul).

Les inscriptions sont ouvertes auprès des hôtesses AVF.

➤ CESSON MÉMOIRE ET PATRIMOINE

Le tome n°10- bulletin annuel est paru. Outre la vie de l'association, le nouveau bulletin contient les articles suivants :

- ▶ Quand la rue du Calvaire n'était qu'une ruelle ;
- ▶ Les commerces de Cesson-Séviigné "agence Cesson immobilier et agence immobilière Giboire" ;
- ▶ La cloche de la Vallée ;
- ▶ C'est arrivé chez nous ;
- ▶ La ferme du Bas Jussé ;
- ▶ Les métiers d'hier ;
- ▶ Les billets militaires de 1914 à 1950 ;
- ▶ Les Grandes Cours de Coësmes.

Il est vendu au prix de 8 €. Il peut être acquis, ainsi que les autres ouvrages au local de l'association Manoir de Bourgchevreuil, le 2^e lundi de chaque mois de 15 h à 17h où chez Jean-Pierre Bréau, 80 rue du grand Domaine ; Joseph Pélerin, 35 rue de la Chalotais ; Paulette Demay, 4 bd des Métairies.

➤ CESSON VACANCES NATURE

Été 2015 : camp itinérant et culturel en Angleterre **du dimanche 12 au jeudi 23 juillet 2015** dont 3 jours à Londres. Groupe de 14 jeunes âgés de 11 à 14 ans. Tarif : 930 €

Renseignements et inscriptions au secrétariat les mardi et jeudi de 14h à 18h ; tél : 02 99 83 16 38 ; mél : cvn@orange.fr ; www.cesson-vacances-nature.asso.fr

➤ ACAT

(Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture). Ce mois-ci vous lutterez contre les disparitions forcées et la torture au Sri Lanka. Il s'agit de libérer Jeyakumari Balendran détenue pour avoir demandé des nouvelles de son fils disparu. Retrouvez la lettre d'intervention à renvoyer sur : <http://acat-cesson-thorigne.asso-web.com/35+lappel-du-mois-en-cours>

TIZEN

Restaurant Chinois

Gastronomie - Thé - Calligraphie et Peinture



**Formules du Midi et du Soir- Repas Groupes
Sur place et A emporter**

Les menus à consulter sur www.ti-zen.fr
Réservation: 02 99 63 97 86

Du Lundi au Samedi, Midi et Soir
Centre Commercial les Longs Champs 35700 RENNES
(Parking Offert)



Le Zen et le Thé
ne font qu'un



TIZEN
La maison du Zen



Retrouvez votre poids idéal !

NATUR HOUSE
Experts en rééducation alimentaire

LA MÉTHODE **NATUR HOUSE**

les +

Prenez Rendez-vous
avec votre
diététicienne-nutritionniste

Comment ça marche ?

30' **PREMIER RENDEZ-VOUS**
> **1 BILAN COMPLET (30 mn)**
DÉFINITION OBJECTIF POIDS
• Mise en place du plan diététique
renforcé par la prise de compléments
alimentaires à base de plantes
(environ 40€ par semaine)

15' **RENDEZ-VOUS SUIVANTS**
> **LE SUIVI DIÉTÉTIQUE
GRATUIT (15 mn)**
• 1 fois par semaine
en phase de perte de poids *
• 1 fois tous les 15 jours
en phase de stabilisation **

NATURHOUSE

Un suivi hebdomadaire gratuit
par une professionnelle de santé
diététicienne-nutritionniste.
Seuls les compléments alimentaires
à base de plantes sont à votre charge
(environ 40€ par semaine).

Ce n'est pas un régime !
C'est une rééducation et un
rééquilibrage alimentaire.

**La méthode s'adapte
à votre rythme de vie**
Vous ne ressentez pas
de sensation de faim.

Une perte de poids durable
grâce à la phase de stabilisation et aux
programmes "bien-être" d'entretien.

CESSON

La Monniais
52 rue de Bray
Tél. 02 23 45 31 51

BRUZ

Vert Buisson
1 rue du Petit Bé
Tél. 02 99 52 34 40



www.naturhouse.fr



➤ 10^e ÉDITION DU RALLYE PAPA 35

51 équipages ont participé à la 10^e édition du rallye annuel du club Passion autos prestigieuses anciennes

d'Ille-et-Vilaine (Papa35) dimanche 6 avril, avec un rassemblement à l'Espace Sportif Bourcchevreuil.

➤ INTERACT RENNES SÉVIGNÉ TRISKEL



Remise d'ordinateurs à l'Épicerie Sociale

L'association a remis vendredi 13 mars quatre ordinateurs à l'Épicerie Sociale. Ils sont issus de dons et ont été reformatés. « Cette action nous a permis de nous enrichir et de connaître un peu mieux cette organisation, ont souligné les membres d'Interact. L'investissement des bénévoles qui œuvrent pour les plus démunis nous a touchés et nous a fait réellement prendre conscience de l'injustice et de la misère dans laquelle vivent certaines personnes même dans des petites villes comme Cesson-Sévigné. »

Ils sont décidés à garder contact avec eux afin de réaliser de nouveaux projets dans l'avenir.

Un concert au profit de l'association « Trisomie 21 France »

Dimanche 1^{er} mars s'est tenu à la



résidence Beausoleil un concert au profit de l'association « Trisomie 21 France ». Ce concert était organisé par le club Interact Rennes/Sévigné-Triskel en collaboration avec « Accords en chœur », la chorale de Saint-Grégoire. « En plus d'avoir été une action dans le but de récolter des fonds au profit d'une association choisie par nos soins, ce concert a permis de redonner le sourire aux personnes âgées souvent seules le dimanche. Ce fut aussi un très beau moment de partage lors de la collation qui marquait la fin de cette belle après-midi. En conclusion, cette expérience a été enrichissante que se soit pour nous les jeunes, pour les adultes qui nous encadrent, ou encore pour les membres de la chorale qui ont accepté de donner de leur temps pour faire de cette journée une réussite. »

➤ CINÉMA ART ET ESSAI LE SÉVIGNÉ

Pourquoi j'ai pas mangé mon père

1h35 - France.

Film d'animation à partir de 6 ans de Jamel Debbouze avec Jamel Debbouze, Mélissa Theuriou

Vendredi 1^{er} mai à 17h30 - 3D

Samedi 2 mai à 17h30 - 2D

Dimanche 3 mai à 17h30 - 3D

Suite française

VF - 1h47 - GB - France - Belgique de Saul Dibb avec Michelle Williams, Kristin Scott Thomas

Vendredi 1^{er} mai à 20h30

Samedi 2 mai à 20h30

Dimanche 3 mai à 20h30

Les châteaux de sable

1h42 - France de Olivier Jahan avec Emma de Caunes, Yannick Renier

Samedi 2 mai à 15h (3 €)

Mardi 5 mai à 20h30

L'astragale

1h37 - France

de Brigitte Sy avec Leïla Bekhti, Reda Kateb

Samedi 2 mai à 22h30 (3 €)

Lundi 4 mai à 20h30

Chappie

2h - VO - USA - Mexique

Avertissement : des scènes, des propos ou des images peuvent heurter la sensibilité des spectateurs de Neill Blomkamp avec Sharlto Copley, Dev Patel

Dimanche 3 mai à 20h30

Contact : tél/répondeur :

02 99 83 12 21 (horaires donnés le lundi soir) ; www.cinesevigne.fr

DIVERS

Une montre de marque Longines a été trouvée samedi 11 avril.

Tél. : 06 85 23 99 87 (Karl)

Exposition Handi'chiens À L'ESPACE CITOYEN DU 5 AU 28 MAI



LES RENDEZ-VOUS

Ouverture de l'exposition
mardi 5 mai à 15h30 avec
les chorales des résidences

Conférence d'un délégué d'Handi'chiens
jeudi 7 mai à 15h30

Rencontre avec les bénéficiaires
d'Handi'chiens **jeudi 21 mai** à 15h30

La marche de Bernard et Alios,
marche solidaire, **jeudi 28 mai**.
Départ de la résidence Automne
à 8h30 (7 km par tous les temps).



Handi'chiens
est une association
Nationale
d'éducation de
chiens d'assistances
pour handicapés.

La collecte des bouchons

se poursuit dans différents
endroits de la ville (Mairie,
Espace Citoyen, maisons
de retraites, piscine, etc)
pour aider l'association
Handi'chiens.



Alios, chien
d'accompagnement
social dans les
résidences Automne
et Beausoleil

Espace Citoyen, place de Waltrop.
Ouverture : du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h
et de 13h à 18h ; le samedi, de 10h à 12h.
Tél. : 02 99 83 52 00.
Exposition Tout public. Entrée libre.

